

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit du mois d'octobre à dix-neuf heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de Montaignu-Vendée s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 12 octobre 2022, sous la présidence de M. Florent LIMOUZIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Quorum : 22

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (40) :

BLAIN Catherine	HERVOUET Eric	ROGER Richard
BLAINEAU Isabelle	HUCHET Philippe	ROUILLIER Caroline
BOIS Pierre	LACHÉ Adeline	ROUSSEAU Daniel
BOUCLIER Marie-Bénédicte	LIMOUZIN Florent	SAVARY Franck
BOUTIN Didier	MABIT Lionel	SECHER Nathalie
BREMOND Guy	MENARD Anne-Sophie	SEGURA Geneviève
CHEREAU Antoine	MORISSET Jean-Claude	MATHIEU Vincent
CHUPIN Anne-Cécile	MORNIER Sophie	ARZUL Sophie
COCQUET Cyrille	MOUSSET Kilian	HAEFFELIN Jean-Martial
DUGAST Frankie	MULLINGHAUSEN Fabienne	LICOINE Sophie
DUGAST Véronique	OGEREAU Christian	PIVETEAU Hubert
DUGAST Yvon	OLLIVIER Steve	LARCHER Elodie
DUHAMEL Négat	PAVAGEAU Laëtitia	COLMARD Etienne
GILBERT Virginie	PICHAUD Christian	
GRENET Cécilia	RINEAU Michelle	

Pouvoirs (2) :

NOM ET PRÉNOM	Absent	A donné pouvoir à
Michelle RINEAU	X	Sophie MORNIER
Kilian MOUSSET	X	Fabienne MULLINGHAUSEN

Absent excusé (1) : Pierre BOIS

Secrétaire de séance : Isabelle BLAINEAU

DEL 2022.10.18-25 Plan de sobriété énergétique

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Plan Climat « Terres d'énAIRgie » approuvé le 4 juillet 2022 engage le territoire dans une transition environnementale et énergétique. Il donne une trajectoire à suivre et fixe des objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable à échéance 2030 et 2050.

La problématique énergétique que notre pays connaît et va connaître ces prochains mois renforce cette nécessité d'agir vite, et de façon adaptée.

Envoyé en préfecture le 29/10/2022

Reçu en préfecture le 29/10/2022

Publié le

SLO

ID : 085-200081115-20221018-DEL2022101825-DE

Le 14 juillet 2022, le Gouvernement a annoncé un plan de sobriété énergétique dont l'objectif est de réduire la consommation d'énergie (carburant, gaz, électricité) de 10% en 2 ans au niveau national. Pour atteindre cet objectif, l'action des collectivités est essentielle, tout comme leur rôle d'exemplarité.

Montaigu-Vendée a ainsi élaboré son plan de sobriété énergétique. Il vise très concrètement à réduire les consommations (sobriété et efficacité) et à produire davantage d'énergie renouvelable. Il comporte des actions à court terme à engager dès l'automne, et d'autres à plus long terme qui nécessitent des études préalables et des moyens. Plus précisément, il s'attache à agir sur le patrimoine de Montaigu-Vendée (éclairage public, chauffage et éclairage dans les bâtiments administratifs et équipements recevant du public) en définissant de nouvelles règles et consignes (plage horaire d'éclairage, température de chauffage), et des programmes d'investissement dédiés à la rénovation.

Enfin, il vise l'accélération des projets de production d'énergie renouvelable au service du territoire, notamment grâce aux panneaux solaires sur les toitures des bâtiments.

Un plan de communication et de sensibilisation à destination des agents et des usagers viendra compléter ce programme. Le programme d'actions de ce plan de sobriété énergétique est annexé à la délibération.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, par 35 voix Pour et 7 Abstentions (Sophie Arzul, Etienne Colmard, Jean-Martial Haeffelin, Elodie Larcher, Sophie Licoine, Vincent Mathieu, Hubert Piveteau),

- APPROUVE le plan de sobriété énergétique de Montaigu-Vendée joint à la présente délibération,
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cette opération.

Fait à Montaigu-Vendée, le 18 octobre 2022

Affiché le 29 octobre 2022

Le Maire,

Florent LIMOUZIN

Signé électroniquement par : Florent
Limouzin
Date de signature : 29/10/2022
Qualité : Maire de Montaigu-Vendée



Plan de sobriété Énergétique

Déjà engagée dans la transition énergétique au côté de la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, via son plan climat « Terres d'énAIRgie », Montaigu-Vendée a répondu à l'appel national d'agir au plus vite pour préserver nos ressources en activant son plan de sobriété énergétique.

Ce plan fait écho aux trois objectifs fixés dans le cadre du plan climat « Terres d'énAIRgie » : **consommer moins, consommer mieux et produire différemment.**



LES BÂTIMENTS PUBLICS

145 BÂTIMENTS (SALLES DE SPORTS, SALLES DES FÊTES, GROUPES SCOLAIRES, MAIRIES...)
70 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ

CHAUFFAGE

INFO
- 1°C = -7%
de consommation



Réduire l'intensité du chauffage



- 14°C dans les salles de sports sauf pour les pratiques spécifiques



- 19°C dans les locaux administratifs



- -1°C dans tous les bassins à la Piscine de la Bretonnière

- Abaissement systématique des températures ou extinction en période d'inoccupation (nuit, week-end, vacances scolaires...)



Poursuivre les audits énergétiques

en 2023, audits sur 2 bâtiments
 > Résultat attendu : baisse d'au - 20% des consommations

ÉCLAIRAGE



Passer l'éclairage en LED à :

- l'école Jacques Prévert de Boufféré,
- l'accueil périscolaire de Montaigu,
- la mairie, la maison de l'enfance et la salle Capucine du complexe sportif de Saint-Hilaire-de-Loulay.



Dès aujourd'hui, **agir sur l'éclairage** intérieur et des stades avec les usagers par l'extinction et/ou la baisse d'intensité



Poursuivre la rénovation de l'éclairage intérieur et des stades vers le 100% LED
 > Consommation divisée par 5



Ajouter des dispositifs de détection et de contrôle

RÉNOVATION, ENTRETIEN ET CONSTRUCTION



Rénover l'immobilier existant

- Mairie de Montaigu
 > baisse de consommation -46%
- Mairie de La Guyonnière
 > baisse de consommation -47%
- Salles des sports de la Guyonnière
- Salle Petite Maine Saint-Georges-de-Montaigu



Lancer la construction d'équipements peu énergivores

- Restaurant scolaire Boufféré
 > avec installation d'une chaudière bois
- Groupe scolaire Jules Verne Montaigu



Améliorer la gestion technique des bâtiments

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



Sensibiliser aux bonnes pratiques numériques avec des éco-gestes sur l'usage du matériel pour baisser les consommations



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

17 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ
5200 POINTS LUMINEUX

Envoyé en préfecture le 29/10/2022

Reçu en préfecture le 29/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 085-200081115-20221018-DEL2022101825-DE



Réduire le temps d'éclairage



Poursuivre et accélérer la rénovation de l'éclairage public vers le 100% LED

- Concerne 70% des points lumineux
- Objectif : rénover plus de 200 points lumineux en 1 an

> Consommation divisée par 5



Diminution de l'intensité d'éclairage sur les 30% du parc équipés de LED

> Une consommation divisée par 2

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Mener une étude d'opportunité d'un réseau de chaleur sur le secteur « Hauts de Montaigu »

TERRES DE MONTAIGU



- Contribuer à la **société de production d'énergie « Terres de Montaigu énergie »** et déployer les projets photovoltaïques
- Étude en cours sur 5 bâtiments (toiture) et 13 parkings (ombrières)
- > puissance potentielle estimée à 4,8 GWh/an (soit la consommation de 2100 habitants)



Établir un schéma directeur des énergies renouvelables pour organiser le mix énergétique du territoire



Établir un cadastre solaire (en lien avec le SyDEV)



Mettre en place « un point d'information » sur le photovoltaïque à Mon Espace Habitat

LA MOBILITÉ



Déploiement de l'outil de **covoiturage Karos** (trajets domicile-travail)



Poursuivre le déploiement du **Schéma vélo** intercommunal (pistes cyclables, services...)



Conversion progressive de la flotte de véhicules (électrique ou bioéthanol) et des matériels portatifs



Accompagner les bonnes pratiques pour les déplacements des agents

- Limiter les déplacements en privilégiant les réunions en visio
- Promouvoir les bons gestes d'éco-conduite
- Promouvoir l'usage des vélos de service



Poursuivre les investissements dans des véhicules « propres »

